

Corporate Governance 2022

(Valable à partir du 1.1.2023)

Faits marquants de l'exercice en cours:

- L'Assemblée générale de la Banque Migros SA a élu Ursula La Roche au Conseil d'administration au 1^{er} janvier 2023. Mme La Roche succède à Peter Meier, qui quitte l'organe après avoir atteint la limite d'âge statutaire. Ursula La Roche travaille chez Swiss Re en tant que Head Group Internal Audit depuis 2021.
- Le Conseil d'administration de la Banque Migros SA a nommé Peter Mock, responsable Trésorerie et négoce depuis 2021, responsable Gestion des risques et finances (CRO et CFO) et membre de la Direction générale au 1^{er} septembre 2022. Il a succédé à Andreas Schindler, qui avait décidé d'occuper un nouveau poste en dehors de la banque.
- Après la clôture de l'exercice 2021, le mandat de révision de PricewaterhouseCoopers SA, Zurich a pris fin. Pour des raisons de gouvernance d'entreprise, la Fédération des coopératives Migros (FCM) a décidé de changer de réviseur du groupe. Par la suite, Ernst & Young SA, Zurich, a été élue nouvelle société d'audit de la Banque Migros SA pour l'exercice 2022 lors de l'Assemblée générale du 24 mai 2022.

Table des matières

Faits marquants de l'exercice en cours	2
Structure du groupe et actionnariat	3
Conseil d'administration	3
Organisation interne et réglementation des compétences	4
Instruments d'information et de contrôle	6
Membres du Conseil d'administration	8
Direction générale	11
Membres de la Direction générale	12
Organe de révision	16
Outils d'information de l'organe de révision	16
Stratégie et profil de risque	16
Structure de distribution	17

La Banque Migros SA publie ses informations en matière de gouvernance d'entreprise conformément à la circulaire 2016/01 «Publication – banques», annexe 4, de la FINMA.

Structure du groupe et actionnariat

La Banque Migros SA est une société anonyme de droit suisse non cotée en bourse ayant son siège principal à Zurich. Active dans toute la Suisse, elle offre ses services bancaires et financiers au travers de 71 succursales. La Banque Migros SA est détenue à 100% par la Fédération des coopératives Migros (FCM) depuis sa fondation. La FCM détient cette participation de manière indirecte, au travers de Migros Participations SA.

Les participations détenues par la Banque Migros SA ne sont pas pertinentes pour l'évaluation globale de la banque, raison pour laquelle cette dernière n'établit pas de comptes consolidés. Toutes les participations sont mentionnées dans l'annexe aux comptes annuels 2022, page 30. La Banque Migros SA ne détient aucune participation croisée.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Banque Migros SA est composé de sept personnes (dont une représentante des collaborateurs et collaboratrices de la Banque Migros SA). Celles-ci n'assument aucune tâche exécutive, en conformité avec la loi sur les banques, et n'ont jamais fait partie de la Direction générale de la Banque Migros SA. Quatre des sept membres du Conseil d'administration remplissent les critères d'indépendance énoncés par la circulaire 2017/01 «Gouvernance d'entreprise – banques» de la FINMA. L'Assemblée générale élit les membres du Conseil d'administration. La durée du mandat est de deux ans, avec possibilité de réélection. La durée du mandat des membres externes et indépendants du Conseil d'administration est limitée à 12 ans, avec une limite d'âge fixée à 70 ans. Le Conseil d'administration se constitue lui-même et élit le président ou la présidente ainsi que le vice-président ou la vice-présidente. La constitution du Conseil d'administration s'effectue lors de la première réunion suivant l'élection.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction, la supervision et le contrôle de la gestion des affaires. Outre les compétences énoncées dans les statuts, il assure notamment les tâches suivantes:

- approbation de la charte, de la stratégie d'entreprise, de la politique commerciale, du concept cadre de gestion des risques et de la politique de risque
- définition de l'organisation et du contrôle interne
- définition de la comptabilité, du contrôle financier et de la planification financière
- élection et révocation des membres des comités, du président ou de la présidente, des membres de la Direction générale ainsi que de la personne responsable de la Révision interne
- approbation du bilan et du compte de résultat prévisionnels ainsi que de la planification des investissements
- approbation des comptes annuels et semestriels (bilan, compte de résultat, annexe), sous réserve des compétences de l'Assemblée générale
- décision de l'établissement et de la suppression de succursales
- haute surveillance des personnes chargées de la gestion
- réception et contrôle des rapports de la Direction générale sur la marche des affaires, les risques, la situation de la société et les événements significatifs
- traitement des rapports établis par la Révision interne et la société d'audit

Organisation interne et réglementation des compétences

L'organisation interne et le fonctionnement du Conseil d'administration sont régis par le règlement d'organisation du 5 novembre 2020, qui a été approuvé par la FINMA. Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre ainsi que sur convocation du président. Le président du Conseil d'administration, et en son absence la vice-présidente, préside les réunions du Conseil d'administration ainsi que l'Assemblée générale, et représente la banque à l'extérieur dans le cadre des compétences du Conseil d'administration. Dans des cas d'urgence ne souffrant aucun report, il se prononce exceptionnellement sur des affaires incombant d'ordinaire au Conseil d'administration. Sont exceptées les attributions intransmissibles et inaliénables du Conseil d'administration, conformément à l'art. 716a CO.

La répartition des tâches au sein du Conseil d'administration et des comités est représentée dans le tableau de la page 63. Le Conseil d'administration constitue quatre comités permanents: le comité d'audit, le comité de crédit, le comité des risques et le comité du personnel. Les comités du Conseil d'administration se réunissent sur invitation de leurs présidents aussi souvent que les affaires l'exigent.

Les comités ont pour tâche de préparer les travaux du Conseil d'administration ainsi que de soumettre des rapports et des recommandations lors des réunions du Conseil d'administration. Hormis les compétences spécifiques du comité de crédit s'agissant des opérations de crédit individuelles, des compétences spécifiques du comité d'audit concernant l'approbation de la rémunération du responsable de la Révision interne ainsi que des compétences spécifiques du comité du personnel concernant l'approbation des contrats de travail et des rémunérations, les comités n'ont aucune compétence décisionnelle. Le Conseil d'administration conserve, en principe, la responsabilité globale des tâches déléguées aux comités. Il appartient ensuite au Conseil d'administration de prendre les décisions en tant qu'organe collectif. Les comités informent immédiatement l'ensemble du Conseil d'administration en cas d'événements extraordinaires.

Comité d'audit

Le comité d'audit est composé des personnes suivantes:

- Dr Isabel Stirnimann, présidente
- Michael Hobmeier, membre
- Isabelle Zimmermann, membre

Le comité d'audit évalue les directives de la banque en matière de présentation des comptes, l'intégrité du reporting financier, les obligations de publication ainsi que la qualité, la pertinence et les résultats des révisions interne et externe. En outre, il évalue le respect des exigences de reporting par la banque, l'approche de la Direction générale en matière de contrôle interne s'agissant de l'établissement et de l'intégrité des états financiers et de la présentation des résultats, surveille et évalue l'efficacité des contrôles internes, notamment du Contrôle des risques, de la fonction de Compliance et de la Révision interne, et s'assure de l'élimination des dysfonctionnements constatés par les sociétés d'audit. Il soumet des recommandations au Conseil d'administration concernant les comptes annuels soumis à l'approbation de ce dernier. Pour accomplir ses tâches, le comité d'audit s'entretient régulièrement avec le réviseur responsable de la société d'audit et le responsable de la Révision interne, ainsi qu'avec des représentants et représentantes de la Direction générale et, au moins une fois par an, avec le responsable de la Compliance et le responsable du Contrôle des risques. Le comité d'audit approuve la rémunération du responsable de la Révision interne.

Comité des risques

Le comité des risques est composé des personnes suivantes:

- Dr. Peter Meier, président (jusqu'au 31.12.2022)
- Ursula La Roche, présidente (à partir du 1.1.2023)
- Bernhard Kobler, membre
- Isabelle Zimmermann, membre

Le comité des risques vérifie que la banque entretient une gestion des risques appropriée, avec des processus efficaces qui satisfont à la situation de l'établissement en matière de risques. Il surveille la mise en œuvre des stratégies de risque, notamment dans la perspective de leur conformité avec la tolérance au risque prescrite et les limites posées en matière de risques. Il évalue, en outre, les conséquences potentielles des risques pertinents sur les revenus, les fonds propres et la réputation de la Banque Migros SA. À cet effet, il examine la planification des fonds propres et des liquidités ainsi que la remise du rapport correspondant. Puis il discute du concept cadre pour la gestion des risques à l'échelle de la banque et soumet des recommandations au Conseil d'administration. Pour accomplir ses tâches, le comité des risques s'entretient régulièrement avec des représentants et représentantes de la Direction générale et, au moins une fois par an, avec le responsable de la Compliance et le responsable du Contrôle des risques.

Comité de crédit

Le comité de crédit est composé des personnes suivantes:

- Bernhard Kobler, président
- Isabelle Zimmermann, membre
- Fabrice Zumbrunnen, membre

Le comité de crédit représente la plus haute instance d'autorisation pour les opérations de crédit individuelles qui relèvent de sa compétence; en complément au comité des risques, il traite les détails spécifiques des opérations de crédit de la banque, qui sortent du cadre des tâches du comité des risques en matière de risques de crédit. Il examine notamment les nouvelles affaires importantes relevant de la compétence de la Direction générale (comité de crédit de l'ensemble de la banque), juge l'évaluation générale de la conjoncture et du marché immobilier, étudie les adaptations de directives, procédures et processus, notamment en ce qui concerne les limites de nantissement, le calcul de la capacité financière, les systèmes de notation ainsi que l'évaluation de biens immobiliers, et soumet des recommandations au Conseil d'administration. En outre, il évalue et examine l'évolution du portefeuille de crédit de la banque, notamment en ce qui concerne les affaires dérogeant aux directives de crédit («exceptions to policy»), les principaux débiteurs / groupes de débiteurs, les engagements compromis et les corrections de valeur y relatives, ainsi que les hypothèses de simulations de perte de valeur sur les biens immobiliers. Pour accomplir ses tâches, le comité de crédit s'entretient régulièrement avec des représentants et représentantes de la Direction générale ainsi qu'avec le responsable de la gestion des risques de crédit.

Comité du personnel

Le comité du personnel est composé des personnes suivantes:

- Fabrice Zumbrunnen, président
- Isabelle Zimmermann, membre

Le comité du personnel assiste le Conseil d'administration dans l'accomplissement de ses tâches en matière de politique du personnel (planification du personnel, rémunération, nominations). Il approuve certaines rémunérations et assiste le Conseil d'administration dans l'évaluation des membres de la Direction générale. Il examine notamment chaque année l'évaluation des membres de la Direction générale proposée par le président de la Direction générale. Le comité du personnel procède à cette évaluation pour le président de la Direction générale, tandis que le président de la Direction générale le fait pour les autres membres de la Direction générale. En outre, il fixe les principes régissant la sélection de candidats et candidates au Conseil d'administration à faire élire ou réélire par l'Assemblée générale et prépare la sélection sur la base de ces critères. Le comité du personnel évalue les candidats et candidates proposés conjointement avec le président de la Direction générale, en vue de la nomination des membres de la Direction générale par le Conseil d'administration. Il approuve, en outre, tous les contrats de travail des membres de la Direction générale ainsi que les éventuels contrats de travail des membres du Conseil d'administration.

Instruments d'information et de contrôle

Les instruments d'information et de contrôle de la Banque Migros SA sont conformes aux directives de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, la FINMA. La Banque Migros SA est dotée d'un système d'information de gestion (management information system, MIS) qui permet au Conseil d'administration de remplir son obligation de surveillance et de contrôler les compétences déléguées à la Direction générale. Le Conseil d'administration reçoit chaque mois des états financiers incluant une comparaison avec le budget prévisionnel et avec l'exercice précédent, et chaque trimestre un rapport global sur les risques comportant un état actuel des liquidités, de la dotation en fonds propres et du cumul des risques. Les procès-verbaux des réunions de la Direction générale sont, en outre, remis au président du Conseil d'administration pour consultation.

Le Comité de risque et des finances surveille constamment le profil de risque de la banque. Il est composé des membres de la Direction générale de la banque et des responsables Gestion des risques de crédit, Contrôle des risques, Trésorerie, Gestion des risques opérationnels, Compliance, Service juridique, Comptabilité et Business Controlling. Cette instance évalue la situation des risques de la banque dans son ensemble de même qu'elle examine et met en œuvre les mesures de gestion futures.

Les systèmes et méthodes utilisés sont décrits dans la section du rapport annuel 2022 dédiée à la gestion des risques (pages 19 à 24).

Révision interne

La Révision interne compte 11 collaborateurs et collaboratrices à fin 2022. Elle est directement subordonnée au comité d'audit du Conseil d'administration et dispose d'un droit d'accès, de consultation et de contrôle illimité.

La Révision interne aide le Conseil d'administration et ses comités à remplir leurs obligations de surveillance et de contrôle en adoptant une approche systématique et axée sur le risque pour évaluer l'efficacité de la gestion des risques, du système de contrôle interne ainsi que des processus de pilotage, de gestion et d'assistance, et émet des recommandations d'optimisation. Elle vérifie, par ailleurs, le respect des dispositions réglementaires ainsi que des directives et lignes directrices internes. En tant qu'instance de contrôle indépendante de la Direction générale, elle établit ses rapports en toute autonomie et évalue de manière appropriée et régulière l'ensemble de l'activité de la banque. La Révision interne soumet annuellement au comité d'audit les objectifs des activités d'audit et demande au Conseil d'administration d'approuver le programme de révision. Elle procède au moins une fois par an à une évaluation globale des risques encourus par la banque. La Révision interne remet au Conseil d'administration un rapport trimestriel sur les audits effectués ainsi que sur les autres activités, et l'informe sur la mise en œuvre des recommandations de la Révision interne et de la société d'audit. Les tâches et compétences ainsi que l'organisation de la Révision interne sont décrites dans le «cahier des charges de la Révision interne», qui a été approuvé par le Conseil d'administration. Le comité d'audit du Conseil d'administration supervise les activités de la Révision interne. La Révision interne échange en permanence avec la société d'audit concernant l'évaluation et la situation du risque. Les prestations d'audit de la Révision interne et de la société d'audit sont coordonnées dans le respect des tâches respectives. Dans son travail, la Révision interne applique des directives strictes en matière de qualité et base ses procédures sur les normes de révision internationales reconnues, et conformes aux prescriptions de l'Institute of Internal Auditing Switzerland (IIAS).

Contrôle des risques

Les organes de contrôle indépendants (notamment Contrôle des risques et Compliance ainsi que Gestion des risques opérationnels), qui dépendent du Chief Risk Officer, surveillent le profil de risque de la banque et assurent le respect des directives relatives à la politique de risque et le reporting des risques intégré à la Direction générale et au Conseil d'administration. Le Contrôle des risques, en particulier, est responsable de l'élaboration des méthodes de mesure des risques, de certaines parties de la procédure de réception de nouveaux produits, services, canaux de distribution, etc. et méthodes d'évaluation, de la validation des modèles ainsi que de l'exécution et de l'assurance qualité de la mesure des risques effectuée.

Les instances de contrôle indépendantes rapportent, mensuellement au Comité de risque et des finances et trimestriellement au Conseil d'administration, dans le cadre du reporting des risques intégré, l'évolution du profil de risque, les principaux événements internes et externes ainsi que les constatations faites dans le cadre de l'activité de surveillance. Le reporting comprend différents rapports consacrés à chaque catégorie de risques; ces rapports, dont la fréquence de parution et le cercle de destinataires sont fonction des risques concernés, visent à assurer une information complète, objective et transparente des décideurs et décideuses et des organes de surveillance. Si la situation l'exige, le responsable du Contrôle des risques a en tout temps le droit de faire remonter l'information au Conseil d'administration. Le responsable du Contrôle des risques présente une fois par an son rapport annuel au comité d'audit et au comité des risques.

Fonction de Compliance

Le responsable de la Compliance dispose en tout temps d'un droit de signalement (remontée de l'information) au Conseil d'administration. En outre, il rapporte directement au Conseil d'administration une fois par an dans le cadre du reporting des risques et présente son rapport annuel au comité d'audit et au comité des risques. Il incombe à la Compliance de veiller au respect des dispositions applicables et de communiquer en temps utile sur les manquements constatés à ces dispositions. Par ailleurs, la Compliance exécute le cas échéant certaines tâches de surveillance et de contrôle s'agissant d'opérations individuelles, et prend des mesures de gestion des risques générales, comme la rédaction de directives dans le cadre de l'application de nouveaux actes normatifs ou l'organisation de séminaires de formation. De plus, elle examine au moins une fois par an la carte réglementaire ainsi que l'inventaire des risques de compliance et établit le plan d'action annuel axé sur le risque, lequel est soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Il lui incombe, en outre, de fournir des conseils anticipés visant à éviter ou à minimiser les risques et menaces résultant de dispositions réglementaires nouvelles ou existantes.

Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Banque Migros SA est composé de sept personnes. Fabrice Zumbrunnen, président de la Direction générale de la Fédération des coopératives Migros, en assure la présidence depuis le 1^{er} janvier 2018.

Le profil de chaque membre du Comité d'administration comporte ci-après les données suivantes: nom, formation, nationalité, année de naissance, fonction, parcours professionnel et principaux mandats. Les informations concernant les principaux mandats se limitent aux entreprises, organisations et fondations importantes, aux entreprises en lien avec la Banque Migros SA, aux fonctions permanentes occupées dans des groupes d'intérêts importants ainsi qu'aux mandats exercés pour le compte de la Banque Migros SA. Aucun des membres n'exerce de fonction publique ou de mandat politique. Sauf indication contraire, la date de référence est toujours le 1^{er} janvier 2023.

Fabrice Zumbrunnen

Président du Conseil d'administration
Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)
Suisse, né en 1969

Parcours professionnel

Fabrice Zumbrunnen est membre et président du Conseil d'administration depuis le 1^{er} janvier 2018. Il préside le comité du personnel et est membre du comité de crédit.

Sa carrière professionnelle a débuté à la coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, où il a d'abord travaillé en qualité de chef de ventes, puis de responsable du marketing et de la logistique, avant d'être nommé directeur en 2005. En 2012, il rejoint la FCM et reprend la direction du département «HR, Affaires culturelles et sociales, Loisirs». Fabrice Zumbrunnen est président de la Direction générale de la Fédération des coopératives Migros depuis le 1^{er} janvier 2018.

Principaux mandats

- Fédération des coopératives Migros, président de la Direction générale
- Hotelplan Management SA, président du Conseil d'administration
- Medbase AG, président du Conseil d'administration
- Migros Participations SA, président du Conseil d'administration
- Denner SA, membre du Conseil d'administration
- Digitec Galaxus SA, membre du Conseil d'administration
- Migros Digital Solutions SA, président du Conseil d'administration

Isabelle Zimmermann

Vice-présidente du Conseil d'administration
Mag. rer. soc. oec. (Université d'Innsbruck, Autriche)
et experte-comptable fédérale, Autrichienne, née en 1974

Parcours professionnel

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Isabelle Zimmermann est membre et vice-présidente du Conseil d'administration ainsi que membre des quatre comités: comité d'audit, comité de crédit, comité des risques et comité du personnel. Elle commence sa carrière en tant qu'assistante chez Ernst & Young SA à Berne. De 2004 à 2021, elle occupe différentes fonctions au sein du groupe Hilti. Pendant environ six ans, elle travaille pour la société Hilti AG à Schaan où elle exerce notamment les fonctions de Head of Financial Guidelines & Consolidation et de Head of Group Consolidation & Accounting. De 2010 à 2013, elle est Director Finance Operations chez Hilti North America. Elle exerce ensuite les fonctions de CFO Hilti Allemagne et Région Europe centrale chez Hilti Deutschland AG. De 2019 à 2021, elle exerce sa dernière fonction au sein du groupe Hilti en tant que Head of Corporate Audit and Risk Management chez Hilti AG à Schaan. En novembre 2021, Isabelle Zimmermann rejoint la Fédération des coopératives Migros. Depuis le 1^{er} janvier 2022, elle est membre de la Direction générale et responsable du département Finances du groupe Migros.

Principaux mandats

- Fédération des coopératives Migros, membre de la Direction générale
- Hotelplan Management AG, vice-présidente du Conseil d'administration
- Ex Libris SA, vice-présidente du Conseil d'administration
- Migros Participations SA, vice-présidente du Conseil d'administration
- Caisse de pensions Migros, présidente du Conseil de fondation
- Fondation de placement de la Caisse de pensions Migros, membre du Conseil de fondation
- M Casa SA, présidente du Conseil d'administration
- Fondation Prévoyance complémentaire de la Communauté Migros, présidente du Conseil de fondation
- Migros Digital Solutions SA, membre du Conseil d'administration
- M Vorsorge AG, présidente du Conseil d'administration
- Fondation pour la promotion des langues et de l'éducation, membre

Irene Billo-Riediker

Membre du Conseil d'administration
Économiste d'entreprise HES (Haute école d'économie
et de gestion, Zurich)
Suisse, née en 1970

Parcours professionnel

Irene Billo-Riediker est membre du Conseil d'administration et représentante des collaborateurs et collaboratrices de la Banque Migros SA depuis 2008.

Depuis 2022, elle dirige le service Operations Management, anciennement Gestion releases et tests. Irene Billo-Riediker travaille pour la Banque Migros SA depuis 1997. Auparavant, elle était employée chez Furness Shipping SA en tant que responsable des importations.

Principaux mandats

Aucun

Ursula La Roche (à partir du 1.1.2023)

Membre du Conseil d'administration
Lic. phil. (Université de Fribourg)
Suisse, née en 1966

Parcours professionnel

Ursula La Roche travaille chez Swiss Re en tant que Head Group Internal Audit depuis 2021. Auparavant, elle a exercé différentes fonctions au sein d'UBS, en dernier lieu en tant que Chief Operating Officer de l'unité Group Compliance, Regulatory and Governance. Avant de rejoindre UBS, elle a travaillé au sein de la FINMA en tant que responsable de la surveillance mondiale d'une grande banque. Elle a également travaillé pour SIX Group, Telekurs et Credit Suisse.

Principaux mandats

– Smartpetcare AG, vice-présidente du Conseil d'administration

Dr. Peter Meier (jusqu'au 31.12.2022)

Membre du Conseil d'administration
Dr. oec. (Université de Saint-Gall)
Suisse, né en 1952

Parcours professionnel

Peter Meier est membre indépendant du Conseil d'administration et président du comité des risques depuis 2012.

Peter Meier a tout d'abord travaillé à la Banque cantonale de Zurich comme économiste en chef, puis comme responsable Asset Management. De 1998 à 2001, il est directeur de Swissca Portfoliomanagement AG. Il assume ensuite une chaire professorale à la Haute école des sciences appliquées de Zurich. Ses domaines de recherche et d'enseignement couvrent la théorie financière et la gestion d'actifs, la gestion des risques et les investissements alternatifs.

Principaux mandats

- Swissbroke Fondation de prévoyance, membre de la Commission de placement
- Caisse de pensions des entreprises Saurer, membre du comité d'investissement
- Caisse de pensions d'Argovie, conseiller du comité d'investissement

Dr. Isabel Stirnimann Schaller

Membre du Conseil d'administration
Dr. iur. (Université de Saint-Gall), avocate
Suisse et Péruvienne, née en 1969

Parcours professionnel

Isabel Stirnimann est membre indépendant du Conseil d'administration et membre du comité d'audit depuis 2012 et présidente du comité d'audit depuis le 1^{er} janvier 2016. Elle était associée chez Nobel & Hug Avocats à Zurich jusqu'à mi-2018 et exerce depuis à titre indépendant. Elle est spécialisée en droit bancaire et des marchés financiers ainsi qu'en droit commercial et des sociétés.

Principaux mandats

– Fundación Educación, vice-présidente du conseil de fondation

Bernhard Kobler

Membre du Conseil d'administration
Advanced Management Programme (INSEAD) et diplômé de la
Swiss Banking School
Suisse, né en 1957

Parcours professionnel

Bernhard Kobler est membre indépendant du Conseil d'administration et président du comité de crédit depuis le 1^{er} janvier 2017, et membre du comité des risques depuis le 1^{er} janvier 2018.

Il débute sa carrière chez UBS SA, étant en dernier lieu responsable du secteur Retail Banking pour la région de Zurich. À partir de 1998, il travaille à la Banque cantonale de Lucerne, dont il devient le CEO en 2004. De 2015 à 2016, il est responsable de la zone de marché Suisse centrale à la Banque Julius Baer & Cie SA.

Principaux mandats

- Fondation St. Charles Hall Paul et Gertrud Fischbacher-Labhardt, président du conseil de fondation
- GSW Gemeinnützige Stiftung für preisgünstigen Wohnraum Luzern, président du conseil de fondation
- B. Braun Medical AG, président du Conseil d'administration
- Dentacore Holding AG, membre du Conseil d'administration

Michael Hobmeier

Membre du Conseil d'administration
Diplôme d'ingénieur électricien (EPF Zurich) et licence ès sciences économiques (Université de Saint-Gall)
Suisse, né en 1965

Parcours professionnel

Michael Hobmeier est membre indépendant du Conseil d'administration et membre du comité d'audit depuis le 1^{er} janvier 2018.

Michael Hobmeier a travaillé pendant dix ans comme partenaire chez IBM Business Consulting Services et PwC. À partir de 2003, il travaille chez Valiant et devient CEO de la Banque Valiant en 2005, puis CEO de Valiant Holding en 2010. Depuis 2013, il soutient activement les start-up dans des secteurs porteurs comme la Fintech et la High-tech, notamment en tant que CIO de Verve Capital Partners SA.

Principaux mandats

- Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega), président de la Fondation Rega

Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Nom	Fonction	Comité d'audit	Comité de crédit	Comité des risques	Comité du personnel
Fabrice Zumbrunnen	Président (depuis 2018)		Membre		Président
Isabelle Zimmermann	Vice-présidente (depuis 2022)	Membre	Membre	Membre	Membre
Irene Billo-Riediker	Membre en tant que représentante du personnel (depuis 2008)				
Dr. Peter Meier (jusqu'au 31.12.2022)	Membre indépendant (depuis 2012)			Président(e)	
Dr. Isabel Stirnimann	Membre indépendant (depuis 2012)	Présidente			
Bernhard Kobler	Membre indépendant (depuis 2017)		Président	Membre	
Michael Hobmeier	Membre indépendant (depuis 2018)	Membre			
Ursula La Roche (à partir du 1.1.2023)	Membre indépendant (depuis 2023)			Membre	

Rémunération

La rémunération des membres indépendants du Conseil d'administration est constituée de trois composantes: des honoraires de base fixes liés à la fonction de membre du Conseil d'administration, des honoraires fixes supplémentaires liés à l'activité au sein d'un comité ainsi que des conditions préférentielles sur les produits et services de la Banque Migros SA qui sont d'usage sur le marché. La Banque Migros SA peut octroyer à chaque membre du Conseil d'administration des prêts et crédits personnels selon les critères d'appréciation en vigueur dans le secteur bancaire. La rétribution du Conseil d'administration est intégralement versée en espèces, à l'exception des conditions préférentielles.

Les membres salariés du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération. Seule la représentante du personnel reçoit une indemnité de présence fixe pour les tâches remplies en dehors de ses heures de travail ordinaires.

La marche des affaires n'a aucune incidence directe sur le montant de la rémunération. Le comité du personnel du Conseil d'administration fixe le montant des rémunérations. À cette fin, il se réfère à des entreprises comparables et fixe les montants de manière à ne pas créer d'incitations susceptibles de générer des conflits d'intérêts dans l'exercice des tâches.

Direction générale

Tâches

La Direction générale est subordonnée au Conseil d'administration. La Direction générale est chargée de la conduite des affaires de la Banque Migros SA. Ses principales tâches et compétences sont les suivantes:

- définition de la charte, de la stratégie d'entreprise, de la politique commerciale, des objectifs annuels, de la planification des investissements et du budget
- exécution des décisions du Conseil d'administration
- définition de la structure organisationnelle, élaboration des directives et définition des compétences dans les activités bancaires, sous réserve des compétences du Conseil d'administration
- gestion de la structure du bilan et des liquidités ainsi que gestion des revenus et du risque opérationnels
- respect permanent des prescriptions légales, statutaires et réglementaires, avec notamment élaboration et maintien d'un système de compliance adéquat
- élaboration et entretien de processus internes adéquats, d'un système d'information de gestion approprié, d'un système de contrôle interne ainsi que d'une infrastructure technologique adaptée
- définition des compétences de crédit
- fixation des taux d'intérêt et commissions pour les opérations actives et passives ainsi que pour les autres services
- représentation de la banque à l'extérieur, relations publiques dans l'intérêt de la banque

Organisation interne

La Direction générale se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais en règle générale une fois par semaine et sur convocation du président de la Direction générale ou du président adjoint. La Direction générale peut valablement délibérer lorsque la majorité de ses membres sont présents. Elle prend ses décisions à la majorité des voix présentes.

Les décisions peuvent également être prises par voie de circulaire lorsqu'il s'agit d'affaires de routine ou de décisions revêtant un caractère particulièrement urgent, qu'aucun membre ne demande de délibération orale et que la majorité des membres de la Direction générale est atteignable.

Le Conseil d'administration élit un membre de la Direction générale à la présidence de la Direction générale. Le président ou la présidente de la Direction générale assume les tâches et compétences suivantes:

- traitement et exécution des affaires courantes
- information du Conseil d'administration en cas d'événements extraordinaires
- préparation des demandes au Conseil d'administration
- nominations des membres de la direction
- participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités

Membres de la Direction générale

La Direction générale de la Banque Migros SA est composée de six membres. Elle dispose d'une large expérience bancaire et financière. Le profil de chaque membre de la Direction générale comporte ci-après les données suivantes: nom, formation, nationalité, année de naissance, fonction, parcours professionnel et principaux mandats. Les informations concernant les principaux mandats se limitent aux entreprises, organisations et fondations importantes, aux entreprises en lien avec la Banque Migros SA, aux fonctions permanentes occupées dans des groupes d'intérêts importants ainsi qu'aux mandats exercés pour le compte de la Banque Migros SA. Aucun des membres n'exerce de fonction publique ou de mandat politique.

Manuel Kunzelmann

Président de la Direction générale (CEO)
Exec. Master of Business Administration UZH, économiste d'entreprise HES, Master of Advanced Studies FHO in Business Information Management
Suisse, né en 1974

Parcours professionnel

Depuis le 1^{er} mai 2020, Manuel Kunzelmann dirige l'entreprise en tant que président de la Direction générale. Il a exercé auparavant différentes fonctions de direction auprès de la Banque cantonale de Bâle-Campagne depuis 2009, en dernier lieu en tant que membre de la Direction générale et responsable du domaine d'activités Stratégie et Prestations de marché. Avant cela, il a travaillé pendant dix ans dans différentes fonctions de direction chez UBS SA.

Principaux mandats

- Fondation de prévoyance de la Banque Migros SA, président du Conseil de fondation
- Fondation de libre passage de la Banque Migros SA, président du Conseil de fondation
- Viseca Payment Services SA, membre du Conseil d'administration
- CYP Association Zurich, président du Conseil de fondation
- Coordination des banques domestiques (CBD), membre du Conseil

Stephan Wick

Membre de la Direction générale (COO & CIO)
Lic. oec. publ., informaticien de gestion diplômé (Université de Zurich)
Suisse, né en 1965

Parcours professionnel

Depuis son entrée à la Banque Migros SA en 2004, Stephan Wick est responsable de l'informatique et de la logistique de la banque en tant que membre de la Direction générale. Il est président adjoint de la Direction générale depuis le 1^{er} septembre 2007. Auparavant, il a travaillé cinq ans comme développeur de logiciels et chef de projet à la Bourse suisse et, à partir de 1999, il fonde le Business Competence Center Operations au Credit Suisse. Il est notamment responsable de la gestion de projet d'entreprise d'une nouvelle banque de transactions sur titres à l'échelle du groupe (programme SEC2000).

Principaux mandats

- Fondation de prévoyance de la Banque Migros SA, vice-président du Conseil de fondation
- Fondation de libre passage de la Banque Migros SA, vice-président du Conseil de fondation

Rolf Knöpfel

Membre de la Direction générale
Executive Master of Business Administration, HES Kalaidos
Informaticien de gestion diplômé, IFA
Suisse, né en 1972

Parcours professionnel

Rolf Knöpfel est membre de la Direction générale depuis le 1^{er} janvier 2017 et responsable du secteur Innovation et marketing. Auparavant, il a travaillé dans le domaine de la logistique, d'abord comme responsable de la gestion des processus, comme responsable des projets stratégiques, puis comme responsable du développement commercial. Ses priorités sont la commercialisation et le développement de produits et de services, ainsi que de leurs processus, applications et services de Business Intelligence. Rolf Knöpfel travaille pour la Banque Migros SA depuis 2002. Auparavant, il a été employé pendant quelques années chez Skyguide, en dernier lieu comme responsable de la gestion de l'information.

Principaux mandats

– GOWAGO AG, membre du Conseil d'administration

Andreas Schindler (jusqu'au 31.8.2022)

Membre de la Direction générale (CRO & CFO)
Expert-comptable diplômé, Diploma of Advanced Studies in Banking (Université de Berne)
Suisse, né en 1971

Parcours professionnel

Andreas Schindler est membre de la Direction générale depuis le 1^{er} janvier 2017 et responsable du secteur Gestion des risques et finances. Avant cela, il était responsable de la Révision interne. Andreas Schindler travaille pour la Banque Migros SA depuis 2011. Précédemment, il a notamment travaillé auprès de la Banque cantonale de Zoug, où il dirigeait la Révision interne, et chez Aduno Holding, en tant que responsable de la Compliance et du Contrôle des risques.

Principaux mandats

– Esisuisse, membre du Conseil d'administration
– Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA, membre du Conseil d'administration
– Coordination des banques domestiques (CBD), membre du groupe de travail

Peter Mock (à partir du 1.9.2022)

Membre de la Direction générale (CRO & CFO)
MSc in Business and Economics
Suisse, né en 1969

Parcours professionnel

Peter Mock est membre de la Direction générale depuis le 1^{er} septembre 2022 et dirige à ce titre le secteur Gestion des risques et finances. Il a rejoint la Banque Migros SA le 1^{er} janvier 2021 comme responsable Trésorerie et négoce. Auparavant, il occupait un poste similaire à la Banque cantonale de Bâle-Campagne. Avant cela, il a occupé pendant plusieurs années le poste de Head Customer Finance chez Syngenta Crop Protection. Il a aussi été Sector Head Treasury au Credit Suisse pendant plusieurs années.

Principaux mandats

– Coordination des banques domestiques (CBD), membre du groupe de travail

Bernd Geisenberger

Membre de la Direction générale
Diplômé en gestion
Allemand, né en 1974

Parcours professionnel

Bernd Geisenberger, responsable du segment Clientèle Entreprises, est membre de la Direction générale depuis le 1^{er} septembre 2018. Il était Managing Partner et membre du Conseil d'administration d'un cabinet zurichois de conseil en fusion-acquisition avant de rejoindre la Banque Migros SA. Auparavant, il a occupé pendant plus de 20 ans différentes fonctions dans une grande banque allemande, en dernier lieu comme responsable de l'activité PME en Suisse.

Principaux mandats

Aucun

Markus Schawalder

Membre de la Direction générale
Master in Advanced Studies en gestion bancaire, économiste
d'entreprise HES
Suisse, né en 1974

Parcours professionnel

Markus Schawalder est membre de la Direction générale depuis le 1^{er} avril 2021 et dirige à ce titre le segment Clients privés. Il acquiert une expérience professionnelle en tant que responsable Clients privés à la Liechtensteinische Landesbank, responsable Clients privés et responsable du développement commercial à la Banque cantonale de Bâle, Head Product Management & Business Development à la Bank-now, responsable de la gestion stratégique et chef de projet Introduction sur le marché Actifs chez PostFinance.

Principaux mandats

- Fondation de prévoyance de la Banque Migros SA, membre du Conseil de fondation
- Fondation de libre passage de la Banque Migros SA, membre du Conseil de fondation
- Association suisse des banquiers (ASB), membre du Comité directeur Retail Banking

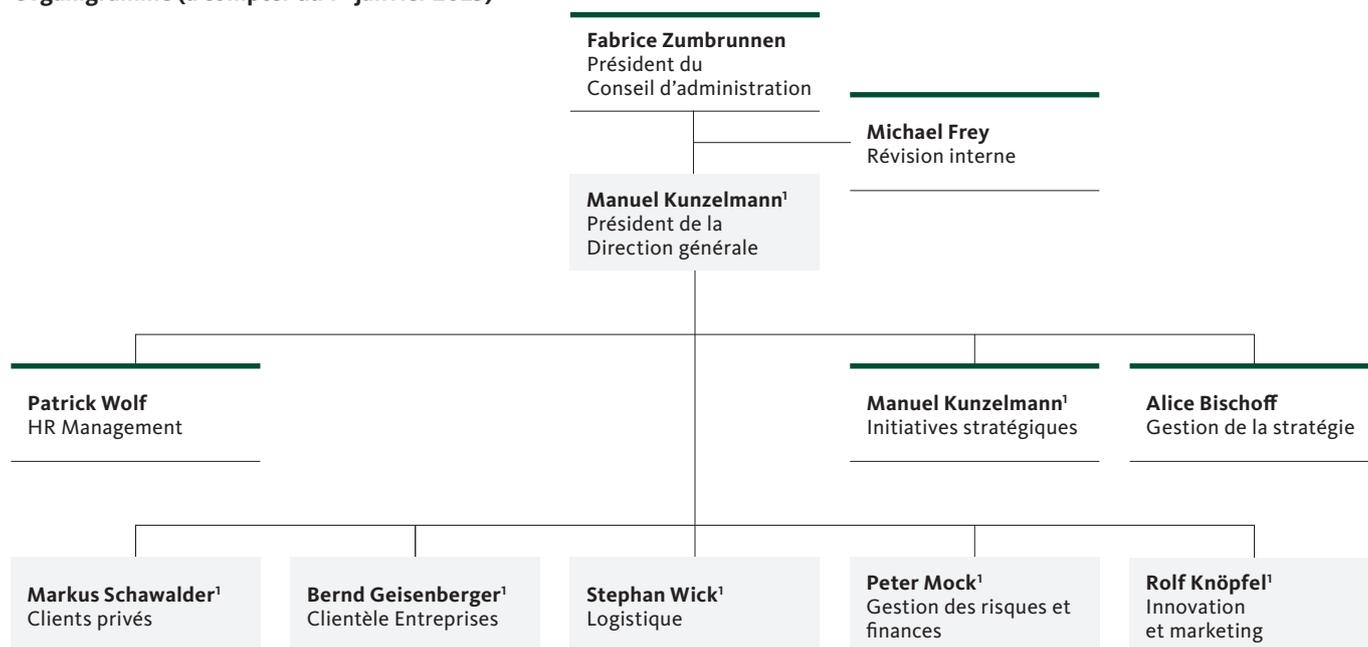
Membres de la Direction générale

Nom	Année de naissance	Nationalité	Fonction / domaine de compétence	Entrée à la Direction générale
Manuel Kunzelmann	1974	CH	Président de la Direction générale (CEO)	1.5.2020
Stephan Wick	1965	CH	Responsable Logistique (président adjoint)	1.11.2004
Rolf Knöpfel	1972	CH	Responsable Innovation et marketing	1.1.2017
Peter Mock	1969	CH	Responsable Gestion des risques et finances	1.9.2022
Bernd Geisenberger	1974	D	Responsable Clientèle Entreprises	1.9.2018
Markus Schawalder	1974	CH	Responsable Clients privés	1.4.2021

Rémunérations

La rémunération des membres de la Direction générale est constituée de trois éléments: un salaire de base fixe (indemnités forfaitaires comprises), une indemnité de mobilité ainsi que des conditions préférentielles sur les produits et services de la Banque Migros SA. Aucune rémunération variable (bonus) n'est versée. La Banque Migros SA peut octroyer à chaque membre de la Direction générale des prêts et crédits privés selon les critères d'évaluation en vigueur dans le secteur bancaire. Les membres de la Direction générale ainsi que leurs proches bénéficient des produits bancaires de la Banque Migros SA aux conditions préférentielles qui sont d'usage sur le marché et s'appliquent à tous les collaborateurs et collaboratrices de la Banque Migros SA. Les rémunérations, à l'exception des conditions préférentielles, sont intégralement versées en espèces.

Le comité du personnel du Conseil d'administration examine et définit chaque année, selon son appréciation, le montant de la rémunération fixe des membres de la Direction générale pour l'exercice suivant. Le traitement des propositions relatives à la rétribution de la Direction générale se fait en l'absence de ses membres. Le président de la Direction générale participe notamment avec voix consultative à la discussion sur la rémunération des membres de la Direction générale et soumet une proposition au comité du personnel.

Organigramme (à compter du 1^{er} janvier 2023)

¹ Membre de la Direction générale

Organe de révision

Depuis 2022, l'organe de révision / la société d'audit de la Banque Migros SA est Ernst & Young SA, qui est nommé par l'Assemblée générale pour une période d'un an, la dernière fois le 24 mai 2022. Le réviseur en chef est Patrick Schwaller. Ernst & Young SA a repris le mandat de révision de PricewaterhouseCoopers SA, Zurich. Les coûts relatifs à l'audit des comptes annuels et à l'audit prudentiel pour l'exercice 2022 s'élèvent à 735 000 francs. L'organe de révision / la société d'audit n'a facturé aucun autre honoraire, p. ex. pour des prestations de conseil.

Outils d'information de l'organe de révision / la société d'audit

Les rapports de l'organe de révision / la société d'audit sont examinés par le comité d'audit du Conseil d'administration et portés à la connaissance de l'ensemble du Conseil d'administration. Le réviseur responsable est, en principe, présent lors du traitement des rapports par le Conseil d'administration ou le comité d'audit. Chaque année, le comité d'audit examine, en outre, l'évaluation des risques ainsi que la planification des audits de l'organe de révision / la société d'audit qui en résulte, et en discute en présence du réviseur responsable. Le comité d'audit discute régulièrement avec le réviseur responsable de la pertinence des systèmes de contrôle internes et de leur adéquation avec le profil de risque de la banque, ainsi que du rapport sur l'audit des comptes de l'organe de révision / la société d'audit et du rapport sur l'audit prudentiel.

Sur la base des rapports et des séances communes avec le réviseur responsable, le comité d'audit évalue les prestations et les honoraires de l'organe de révision / la société d'audit et s'assure de son indépendance. La société d'audit et la Révision interne disposent en tout temps d'un accès direct au comité d'audit.

Stratégie et profil de risque

À l'instar d'autres banques et établissements financiers, la Banque Migros SA est exposée à différents risques. La gestion des risques de crédit, de marché, de structure du bilan, de Compliance et opérationnels est considérée comme l'une des principales missions de la Direction générale. La gestion des risques se fonde sur la politique de risque qui a été élaborée par le Conseil d'administration et a également fait l'objet de révisions dans le courant de l'exercice. Des informations générales sur le processus de gestion des risques et l'orientation stratégique en matière de risques figurent aux pages 19 à 24 du rapport de gestion 2022.

Structure de distribution (à partir du 1^{er} janvier 2023)

Responsables	Région Mittelland	Région Suisse du Nord-Ouest	Région Suisse orientale	Région Romandie	Région Tessin	Région Zurich	Canaux directs
Clients privés	Peter Elmiger	Thomas Friedli	Patrick Weibel	Jean-Jacques Isler	Alberto Crugnola	Markus Maag	David Andrae*
Clientèle Entreprises	Edmund Mayer	Christoph Steiner	Cornelius Pretnar	Vincent Hauser	Paolo Zella	Urs Baumann	Arta Markaj**
Services	Peter Fischer	Martin Kradolfer	Stephan Reichmuth	Laurent Savoy	Alberto Crugnola	Ralph Schürer	–

* Banking Direct Clients privés

** Business Direct Clientèle Entreprises

Région Mittelland

Berne: Zeughausgasse, Berne Brünnen; Bienne, Brigue, Burgdorf, Langenthal, Lucerne, Schönbühl, Schwyz, Soleure, Sursee, Thoun

Région Suisse du Nord-Ouest

Aarau, Bâle: Aeschenplatz, Gundelitor; Frick, Lenzburg, Liestal, Olten, Reinach (BL), Riehen, Wohlen, Zofingue

Région Suisse orientale

Amriswil, Buchs (SG), Coire, Frauenfeld, Kreuzlingen, Pfäffikon (SZ), Rapperswil, Saint-Gall, Schaffhouse, Wil, Winterthour

Région Romandie

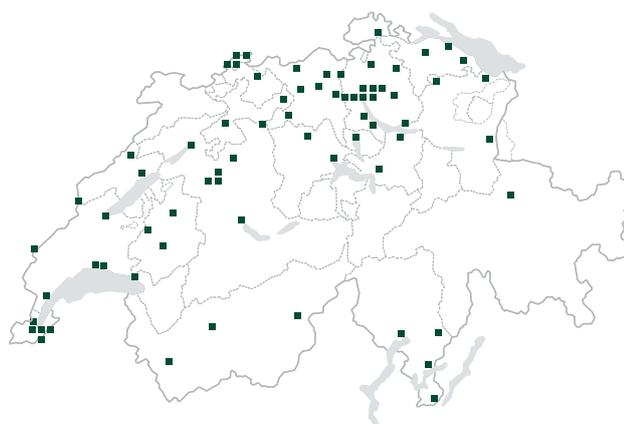
Aigle, Balexert, Bulle, Fribourg, Genève: Carouge-La Praille, Chêne-Bourg, Mont-Blanc, Rue Pierre-Fatio; La Chaux-de-Fonds, Lausanne: Place de l'Europe, Rue Madeleine; Martigny, Meyrin-Vernier, Morges, Neuchâtel, Nyon, Sion, Vevey, Yverdon-les-Bains

Région Tessin

Bellinzone, Chiasso, Locarno, Lugano

Région Zurich

Affoltern am Albis, Baden, Brugg, Bülach, Thalwil, Uster, Wädenswil, Wallisellen Richti, Zoug, Zurich: Altstetten, Limmatplatz, Oerlikon, Seidengasse, Stockerstrasse



Impressum

Banque Migros SA, case postale, 8010 Zurich, www.banquemigros.ch
 Service Line 0848 845 400, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h
 Typographie: Feldner Druck AG, PrePrintStudio